



Réunion de la commission tourisme de la FEDOM, PV des échanges

Lundi 28 septembre à 17h00, siège de la FEDOM

Participants :

- Nicolas VION, Président de la Commission tourisme de la FEDOM
- Jean-Paul OCTAVE, Président du GIHDOM
- P. TEHEVENET, Président de l'Association des hôteliers de St Martin
- Philippe DOKI-THONON, Président de l'UMIH Réunion
- Thierry ROMANOS, VP de la CCI de Guadeloupe, en charge du tourisme
- Samia BADAT-KARAM, Secrétaire Générale de la FEDOM

Excusés :

- Jean-Claude FABRE, Gérant de la société Tropical Management
- Patrick VIAL-COLLET, Président « Des hôtels et des îles »

Compte-rendu des échanges

Le Président Nicolas Vion ouvre la séance à 17h00 et annonce les points à l'ordre du jour :

- le colloque au Sénat sur le tourisme et notamment son intervention (le PowerPoint qu'il a diffusé aux membres de la Commission tourisme de la FEDOM)
- l'élection du Président de la Commission tourisme de la FEDOM

Les participants n'ont pas d'observations particulières sur le PowerPoint, aussi s'engage une discussion générale sur les enjeux et difficultés rencontrés par les professionnels du tourisme outre-mer.

Nicolas Vion

Un tourisme durable est avant tout un tourisme qui dure (il faut faire durer les hôtels, or on constate une multiplication de fermetures d'hôtels).

Le principal problème : la compétitivité, la principale demande : la baisse des charges, avec notamment un CICE adapté et renforcé.

Autre problème important pour M. VION : la taxe de séjour. Il faudrait, selon lui, l'adapter aux DOM en abaissant la valeur haute de la fourchette, la supprimer en basse saison, et la mettre « au réel » le reste du temps.

Philippe Doki-Thonon informe qu'à la Réunion, cette taxe est déjà calculée au réel.

Nicolas VION informe que la commune de Sainte Anne en Guadeloupe a annulé sa délibération municipale instituant un forfait majoré pour revenir au Réel.

Philippe Thévenet

Pointe le problème de l'économie grise, qui est d'ailleurs, le précise **N. Vion**, le nouveau combat de l'UMIH.

Nicolas Vion précise que le groupe ZILEA représente l'UMIH en Martinique.

S'en suit une discussion sur les dettes sociales et fiscales. Les participants à cette réunion regrettent fortement l'effacement des dettes (au moyen de divers montages orchestrés par les régions, avec la CDC) de certains hôteliers qui s'apparente pour eux à de la concurrence déloyale et une prime à la mauvaise gestion.

Philippe Doki-Thonon évoque le COST (Comité d'orientation stratégique du tourisme) qui procède notamment à l'inventaire des terrains fonciers disponibles pour l'implantation de structures touristiques).

Quid des Schémas d'aménagement touristiques ? Ils existent, mais en théorie uniquement. Les participants pointent le manque de cohérence des schémas régionaux (ex : projet de grand circuit automobile en Guadeloupe).

Quid de l'interpellation des élus en période électorale ?

Philippe Doki-Thonon propose une action groupée, sur un sujet unique choisi par la commission tourisme, dans tous les territoires.

Il regrette ensuite le zapping législatif et informe qu'il en parlera au colloque Sénatorial sur le tourisme, de même que le travail au noir.

Il dénonce l'absurdité des mesures prises par l'Etat (exemple récent : obligation de consommer le poisson cru 20 minutes après sa préparation) qui entravent l'efficacité des professionnels.

Il affirme également ne plus croire les engagements pris par le gouvernement (ex de la prolongation de la défiscalisation jusqu'à 2020, alors que le budget est annuel et que tout peut être rabaissé, ou supprimé).

Nicolas Vion incite tous les membres de la Commission à s'exprimer de lendemain au colloque.

Après ces échanges, on procède à l'élection du Président de la commission tourisme de la FEDOM.

Nicolas Vion souhaite que quelqu'un d'autre se présente, mais en l'absence d'autres candidatures, il pose à nouveau la sienne et est réélu à l'unanimité.

Les membres le félicitent.

La séance est levée à 18h15.